

BÉHAALOTÉKHA 5777



n°370

LA PARACHA EN RÉSUMÉ

Aharon reçoit le commandement d'allumer les lumières de la Ménora, le candélabre, et la tribu de Lévi est intronisée pour le service dans le Tabernacle.

La fête de « Pessa'h Chéni », littéralement « Deuxième Pessa'h » est instaurée à la suite d'une demande (« Pourquoi serions-nous privés ? ») émanant de personnes dont l'impureté rituelle les a empêchés d'offrir le sacrifice pascal en son temps. La date de Pessa'h Chéni est le 14 Iyar, un mois après le premier Pessa'h (« Pessa'h Richone »). D.ieu transmet à Moïse des directives concernant le processus de départ du camp et de campement à l'arrivée. Le peuple quitte alors le Mont Sinaï où il a campé près d'une année.

Le peuple se révolte et se plaint de la Manne (nourriture céleste) dont il n'est pas satisfait. Il demande de la viande. Moïse, ne supportant plus le fardeau du peuple, nomme 70 anciens auquel il transmet un reflet de son esprit divin. Les anciens l'assisteront dès lors pour gouverner le peuple.

Myriam parle à Aharon de manière « négative » de son frère Moïse et est frappée par la lèpre. Moïse prie pour sa guérison et le peuple tout entier attend 7 jours à la fin desquels elle réintègre le camp.



Dédié pour l'élevation de l'âme de
Léon Yehouda ben Rivka (Par Ilan Nabet)



UN TRÉSOR DE LA PARACHA

Dans l'imprévisibilité la plus totale

Bamidbar (12,4) : "Soudain l'Eternel dit à Moshé, à Aaron et à Myriam : « Sortez tous les trois vers la Tente d'assignation ! » Et ils sortirent tous les trois."

Rashi explique à propos de ce verset : Hachem leur apparut subitement. Aaron et Myriam étant impurs suite à leur vie conjugale respective, ils crièrent « De l'eau ! De l'eau ! » – afin de se purifier en raison de la présence d'Hachem. Cela leur permit de comprendre que Moshé avait bien agi en se séparant de sa femme, car la Chekchinah – Présence Divine – se révélait constamment à lui, il n'y avait pas dans sa vie de temps précis réservé à la Révélation Divine.

A ce propos, le 'Hafetz 'Haïm rapporte que nous sommes à notre époque exactement dans la même situation, alors que nous attendons chaque jour la Délivrance. Le prophète (Malakhi 3,1) explique que le Mashia'h que nous réclamons, viendra subitement dans son palais. Le caractère totalement imprévisible de la Délivrance, implique que nous devons nous préparer au service Divin qui s'appliquera à ce moment. Comme il est écrit dans le Talmud (Sanhédrin 22b), selon l'avis des Rabbanan, en Eretz Israël, les Cohanim ne peuvent boire de vin, de peur que le troisième temple ne soit subitement reconstruit – auquel cas ils ne pourraient accomplir le service sacerdotal – à cause de leur consommation préalable d'alcool. Face à la situation actuelle, où les signes de la délivrance – fin des traités talmudiques Sotah et Sanhédrin – se font, jour après jour, plus présents, notre préparation doit être renforcée par une amélioration de nos relations humaines, une meilleure étude de la Torah, cette dernière étant la seule protection efficace de tout Juif.

PARACHA : NASSO



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 21h34 • Sortie : 22h59

Villes dans le monde

Lyon	21h11 • 22h28	Nice	20h53 • 22h07	Los Angeles	19h45 • 20h48
Marseille	20h59 • 22h12	Jerusalem	19h03 • 20h27	New-York	20h08 • 21h17
Strasbourg	21h11 • 22h35	Tel-Aviv	19h16 • 20h30	Londres	20h57 • 22h31
Toulouse	21h16 • 22h30	Bruxelles	21h36 • 23h07	Casablanca	19h21 • 20h24



Le livre du Chabbath pour toute la famille
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou www.torah-box.com



IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

Tirage au sort

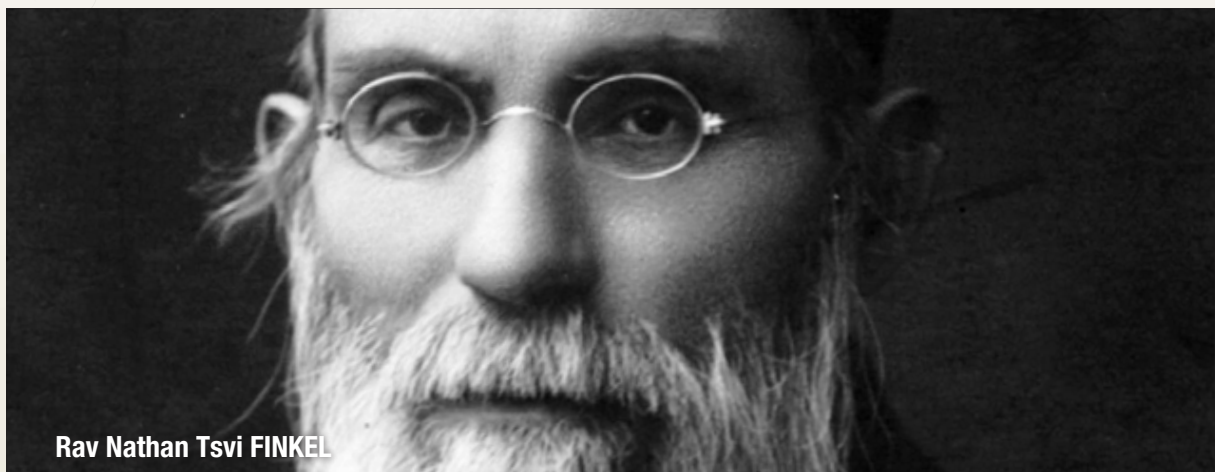
Bamidbar (12, 8) : "Pourquoi n'avez-vous pas craint de parler de Mon serviteur Moché ?"

Peu de temps après le décès de Rabbi Moché Feinstein zatsal (aux Etats-Unis le 13 Adar B 5746 ; l'enterrement eut lieu à Jérusalem le 15 Adar B 5746 en Erets Israël), quelqu'un fut pris de terribles migraines qu'aucun médecin ne pouvait soulager. Il se dépêcha d'aller chez l'un des grands rabbanim, pour lui demander une bénédiction. Quand le Rav entendit que les migraines avaient commencé au moment de l'enterrement, il lui demanda s'il avait un jour dit quelque chose qui constituait une atteinte à l'honneur de Rabbi Moché.

L'homme répondit négativement. Alors, le Rav conseilla d'organiser un goral haGra. Le sort tomba sur le verset : «Pourquoi n'avez-vous pas craint de parler de Mon serviteur Moché». A première vue, ces paroles ne dirent rien à l'homme, mais tout à coup il se rappela... il faisait partie de la grande foule qui était à l'enterrement, mais il avait été repoussé de la longue file des hespedim. C'était le jour de Chouchan Pourim, et les mitsvot de la fête attendaient. L'homme se dit en lui-même que ce n'était pas juste que l'enterrement de qui que ce soit vienne porter atteinte à la joie de Pourim de milliers de personnes. Il exprima cette opinion à d'autres. Il rassembla dix hommes auprès de la tombe du Rav et demanda pardon à Rav Moché en leur présence, et en peu de temps, ses migraines disparurent.



"ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES"



Rav Nathan Tsvi FINKEL



AU "HASARD" ...

Rabbi Ya'akov Ettlinger

Rabbi Ya'akov Ettlinger est né en 5558 à Karlsruhe en Allemagne et il est mort le 25 Kislev 5631. Rabbi Ya'akov a été Rav dans quelques communautés allemandes, mais il est surtout connu comme Rav d'Altona. Il a lutté courageusement contre le mouvement de la Réforme, et a fait beaucoup de disciples, entre autres les célèbres guéonim Rabbi Ezriel Hildesheimer et Rabbi Chimchon Raphaël Hirsch.

Ses livres sont devenus des ouvrages de base dans les traités de la Guemara et pour décider d'une halakhah : Aroukh LaNer, sur quelques traités du Talmud, Bikourei Ya'akov sur les halakhot de la fête de Soukot, et Binyan Tzion, un livre de Responsa. Il a même entrepris de rédiger un journal juif en Allemagne, Meorer Tzion, et un journal de Torah en hébreu, Chomer Tzion HaNééman.



LE RÉCIT DE LA SEMAINE

Le Chalia'h et le Rambam

Je supervise une petite production de vin cachère Zinfandel appelée Cuvée Chabad qui est distribuée par la marque Covenant. C'est une façon de rendre service à des consommateurs de vins cachères et d'établir des profits pour financer nos activités du Beth 'Habad.

Cette année, j'avais décidé de participer à la foire annuelle du vin et de la nourriture cachères à New York pour aider mon ami Jeff et rencontrer des gens intéressés par notre vin.

Alors que je déambulais entre les stands, un jeune homme orthodoxe de la ville de Lakewood reconnu que je devais être un Loubavitch et entama la conversation. Il me raconta que, dans les années 80, il avait assisté à des Farbrenguen (réunions hassidiques) du Rabbi au 770 Eastern Parkway et les avait trouvés très intéressants. Il me demanda pourquoi j'étais là ; je répondis que je suis Chalia'h (émissaire du Rabbi) dans la ville de Napa Valley et que je suis associé avec la société Covenant pour la production de vin cachère. Il affirma qu'il était très impressionné par les résultats extraordinaires des Chlou'him de par le monde, combien il était stupéfait par leur dévouement et leurs conditions de vie parfois très difficiles dans certains endroits.

Puis il désira me raconter une histoire :

Rav Shimon Schwab (1908 – 1995) avait passé un Chabbat avec Rav Israël Meir Kagan, plus connu sous le nom de 'Hafetz 'Haïm (1838 – 1933). Le 'Hafetz 'Haïm demanda au jeune homme d'alors :

- Savez-vous que je suis un Cohen ?
- Oui ! répondit le jeune étudiant de Yechiva.
- Et vous, êtes-vous un Cohen ?
- Non !
- Et un Lévi ?
- Non plus !
- Et pourquoi n'êtes-vous pas un Cohen ? demanda étrangement le 'Hafetz 'Haïm.
- Parce que mon père n'était pas un Cohen ! répondit sur le ton de l'évidence Rav Schwab, de plus en plus étonné par ces questions.
- Et pourquoi ? insista le 'Hafetz 'Haïm. Mais il répondit lui-même : Savez-vous pourquoi ? Parce qu'il y eut un moment dans l'histoire juive où notre maître Moché (Moïse) appela : «Qui est pour D.ieu ? Qu'il me rejoigne !». Mon arrière arrière... grand-père a répondu à cet appel mais pas le vôtre ! Et c'est pour cela que mon père était un Cohen et pas le vôtre ! Quand Machia'h viendra, avait ajouté le 'Hafetz 'Haïm, chacun voudra accomplir le service sacré dans le Temple : moi, je le pourrai mais pas vous ! Parce que mon arrière arrière... grand-père a répondu à l'appel de Moché mais pas le vôtre ! Et à cause de cela, tous les descendants de votre grand-père ont perdu le droit de participer au service dans le Temple ! Pour toutes les générations ! Souvenez-vous, jeune homme, que quand vous entendrez l'appel : «Qui est pour D.ieu, qu'il me rejoigne !», c'est-à-dire : qui va se lever pour défendre l'honneur de D.ieu – même devant une foule hostile ? Vous devrez courir et répondre à l'appel ! Sinon, vous aurez tout perdu – pour toutes les générations !

Et ce jeune homme de Lakewood conclut : «Les Chlou'him, eux, ont répondu à l'appel de Moché et vous, vous êtes l'un d'entre eux !».

Pendant qu'il me racontait cette histoire, je réfléchissais à un passage du Rambam (Maïmonide) à la fin du livre de Zeraïm que je lui citai : «Ce n'est pas que la tribu de Lévi mais n'importe quel habitant du monde dont l'esprit le porte et il comprend avec sa sagesse qu'il doit se séparer et se tenir devant D.ieu pour Le servir et connaître D.ieu, écartant de son cou le joug des nombreux calculs que recherchent les gens – celui-là est sanctifié comme saint des saints ! D.ieu sera son héritage pour toujours...».

Il me regarda, très surpris et appela plusieurs personnes autour de nous pour leur faire remarquer : «Écoutez ce Loubavitch qui connaît par cœur le Rambam !» : en d'autres termes, nous pouvons encore aujourd'hui répondre à l'appel de Moché dans notre génération et nous dévouer pour D.ieu !

Je restai en contact avec lui par email et voici ce qu'il m'écrivit quelques jours plus tard : «Ce fut un plaisir de vous rencontrer ! Pour moi, ce fut la rencontre la plus intéressante que j'ai faite lors de cette foire ! J'espère vous rendre bientôt visite un jour à Napa Valley. Comme vous avez de la chance de compter parmi ceux que le Rambam décrit, encouragez et admirez!».

Traduit par Feiga Lubecki

La sidra de la semaine



UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

Chabbath : mettre les plats sur une Plata chaude ou froide ? (Rav Avraham TAIEB)

Question : Vaut-il mieux placer des plats cuisinés sur une plaque froide le samedi matin qui va s'allumer ensuite, ou attendre qu'elle soit allumée et chaude avant de placer les plats ?

Réponse : S'il s'agit d'un aliment cuit et sec (comme du riz ou des pommes de terre), ou encore, d'après le Rav Ovadia Yossef, d'un aliment qui est en majorité sec (par exemple un poulet avec un peu de sauce), vous pouvez sans problème le poser sur la plaque de Chabbath, même si elle est chaude, et à plus forte raison sur une plaque froide qui va s'allumer avec une minuterie.

S'il s'agit d'un aliment cuit liquide ou à majorité liquide (comme un bouillon de couscous), il sera interdit de le poser sur une plaque de Chabbath chaude.

Par contre, le Rav Ovadia Yossef permet de le poser (même pendant Chabbath) sur une plaque froide qui s'allumera par la suite par une minuterie pendant Chabbath pour le réchauffer ('Hazon Ovadia page 90).



PERLE HASSIDIQUE

“Je vis du bien que je peux donner aux juifs.” (le 'Hazon Ich)

QUIZZ PARACHA

1. Quelle similarité y a-t-il entre la « Ménorah » et les trompettes ?
2. Quelles étaient les trois choses annoncées par les sonneries des trompettes
3. De quelle arche (« Aron »), est-il fait mention dans ce verset ?

1. Elles sont toutes les deux faites d'un bloc solide frappé au marteau.
2. A. convoquer l'assemblée B. convoquer les Nessim C. faire lever les camps.
3. De l'arche qui contenait les débris des premières tables qui était emmenée en guerre.

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – contact@torah-box.com
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce feuillet :
'Hevrat Pinto, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

Juif.org



Torah-Box.com

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.466.03.32 – Web : www.torah-box.com - contact@torah-box.com

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU